IPERIA – Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant (code : MITAE21)

Mis à jour le 18 novembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

«Néant»

Public visé

Salariés du particulier employeur (assistants maternels, gardes d'enfants…)

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

14 heures

Validation

Les mises en situation et exercices tout au long du parcours de formation serviront d'outils de suivi d'acquisition des compétences visées.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Certificat de réalisation

Entrée-sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de reconnaître les troubles alimentaires de l'enfant et pourra ajuster sa préparation des repas ainsi que son accompagnement.

Contenu

SAVOIRS
-Les règles de base de l'alimentation et les recommandations officielles en matière d'équilibre alimentaire.
-La place des émotions et de l'estime de soi dans les comportements alimentaires.
-Les liens de cause à effet entre alimentation et psychologie.
-Le sucre et ses impacts sur le développement et le comportement de l'enfant.
-Les principaux troubles alimentaires : symptômes et facteurs.
-Les allergies et les intolérances alimentaires.
-La néophobie alimentaire

SAVOIR-FAIRE
-Concevoir des repas attractifs permettant leur qualité nutritionnelle et l'éveil des sens de l'enfant.
-Transmettre l'acquisition de saines habitudes alimentaires aux enfants.
-Utiliser des ressources ludiques et adopter une posture appropriée pour aider l'enfant dans sa relation à la nourriture.
-Mettre en place toute mesure visant à prévenir l'obésité infantile.
-Repérer les différents troubles alimentaires, leurs causes et cerner leurs impacts sur le développement global de l'enfant.
-Gérer les refus de l'enfant et mettre en place des stratégies.
-Repérer et identifier les conduites à risque chez les enfants.
-Questionner et dialoguer avec la famille à propos de leurs habitudes alimentaires.
-Informer/alerter les parents des signes d'une alimentation déséquilibrée et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.

Modalités pédagogiques

La formation s'appuiera sur des situations professionnelles, élaborée par l'équipe pédagogique, dans l'objectif d'alterner les différentes phases et processus d'apprentissages. L'analyse de mises en situations, d'exercices pratiques servira de support pour apporter les connaissances et développer l'analyse réflexive des stagiaires. Formation interactive (participation active de chaque stagiaire) et individualisée : adaptée au niveau, à l'expérience, aux capacités et rythme d'apprentissage de chaque apprenant.

Profil des intervenants

Formateurs, spécialistes dans le domaine de formation visé par le module, aguerri à la formation pour adultes

Délais et modalités d'accès

IPERIA – Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant (code : MITAE21)

– Etre en activité et pouvoir justifier de son emploi avec un bulletin de salaire datant de moins de 3 mois à compter de la date de démarrage de la formation (droit de 58 heures de formation ouverts dès la première heure de travail effectuée)
– Avoir l'aval du parent facilitateur
– Respecter le délai de retour du dossier d'inscription avec les justificatifs administratifs demandés

Financements possibles

«Prise en charge des frais de formation possible dans le cadre de votre plan de développement des compétences en tant que salarié(e) du particulier employeur : se renseigner auprès de gip-sampe@ac-nancy-metz.fr »

Prise en charge de frais de transport et de repas possible, vérifier l'éligibilité

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
  54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019